

Scherdel Rhône Ressorts

Ils évaluent les enjeux d'un déménagement

Implanté sur le même site depuis plus de 50 ans, le fabricant de ressorts techniques Scherdel Rhône Ressorts a souhaité connaître les enjeux financiers liés à une dépollution des sols en cas de déménagement. Le Cetim a mené l'étude.



© Scherdel Rhône Ressorts

NOTRE CLIENT

Raison sociale
Scherdel Rhône Ressorts

Activité
Conception et réalisation de ressorts techniques en acier et en inox

C.A 2013
5,5 millions d'euros

Effectif
50 personnes

Les contraintes réglementaires rendent obligatoires la gestion des sols pollués en fin d'occupation d'un site. L'industriel qui déménage se voit ainsi dans l'obligation de maîtriser la pollution afin de rendre la qualité du sol compatible avec les usages du futur occupant. Mieux vaut alors évaluer les coûts avant de prendre la décision de quitter les lieux.

Implantée de longue date sur le même site, l'entreprise Scherdel Rhône Ressorts a un projet de déménagement et ne veut pas être pris de court. « Nous avons demandé au Cetim de mener à bien l'étude de sols car leur expert connaît

notre métier. Il sait avec quels produits nous travaillons et cela facilite les échanges », indique Julie Erba, responsable HSE de Scherdel Rhône Ressorts.

Le Cetim a réalisé une étude historique du site et a encadré les prélèvements effectués dans le sol et la nappe phréatique. Les experts du Cetim ont interprété les résultats, proposé des solutions et réalisé un chiffrage. L'activité de l'entreprise, ses équipements et sa capacité de financement, ont également été pris en compte.

Un plan de gestion des pollutions

Résultats : les concentrations en métaux sont bien moins élevées que prévu. En revanche,

L'atout

Cetim

L'objectivité du Cetim et ses compétences dans le domaine de la gestion des impacts environnementaux aident au choix des solutions les mieux adaptées



aux enjeux industriels, notamment en cas de déménagement de l'outil de production où l'anticipation et la maîtrise des risques sont cruciales.

de faibles traces de produits chimiques ont été trouvées dans le sol et sous le bâtiment. Rien de dangereux pour la poursuite de l'activité, mais en cas de déménagement, les coûts de dépollution sont à intégrer. Ils varient selon que le site accueille un industriel ou des habitations. Un plan de gestion des pollutions conforme aux exigences de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a été réalisé. Scherdel Rhône Ressorts dispose ainsi de toutes les données nécessaires pour décider de quitter ou non son site de production, et ceci en toute connaissance de cause.